



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Programme
Hydrologique International

UNESCO-PHI
Programmes ISARM et PCCP

Conférence internationale

AQUIFÈRES TRANSFRONTALIERS

Défis et perspectives

Première circulaire d'information et appel à contributions

6 au 8 décembre 2010
UNESCO, Paris (France)

**Organisée par
les Programmes UNESCO PHI et PICG ,
AIH et PNUE**

**avec la coopération de
AIDA, GEF-IW, GWP, IAHS, IGRAC, NGWA, OEA,
SIWI, UNU-EHS, UN-WWAP, UNW-DPC, WWC**

Septième phase du
Programme Hydrologique International
de l'UNESCO (PHI 2008–2013)

Contexte

En juin 2000, reconnaissant l'importance des systèmes aquifères transfrontaliers comme source d'eau douce dans certaines régions du monde, en particulier celles situées dans des zones arides et semi-arides, la 14^{ème} session du Conseil intergouvernemental du Programme hydrologique international (PHI) a adopté la Résolution N° XIV-12. Avec cette Résolution, le Conseil a décidé de lancer une initiative internationale de gestion des ressources des aquifères partagés appelée « Internationally Shared Aquifer Resources Management programme (ISARM) », destinée à promouvoir l'étude des aquifères transfrontaliers. Une étroite collaboration a été établie entre le Programme ISARM et l'AIH, la CEE-ONU, l'OEA, la CESAO -ONU et la FAO, ainsi qu'avec d'autres institutions régionales et internationales. La première phase du programme a été consacrée à la compilation d'un inventaire global des aquifères transfrontaliers.

En décembre 2008, l'Assemblée générale des Nations Unies (AG de l'ONU) a adopté la Résolution (A/RES/63/124) concernant le « Droit des aquifères transfrontières ». Avec cette résolution, l'AG de l'ONU encourage les États concernés à prendre des dispositions bilatérales ou régionales adéquates pour la gestion appropriée de leurs aquifères transfrontaliers, en prenant en compte les dispositions du projet d'articles, inclus en annexe. La Commission du droit international de l'ONU (CDI-ONU) a préparé le premier jeu d'articles avec l'appui technique du PHI de l'UNESCO. Au vu de l'importance de la Résolution de l'AG de l'ONU et profitant de l'ensemble de l'expérience accumulée dans les actions inter-États concernant la gestion et le développement des

aquifères transfrontaliers, le but de la Conférence est de fournir une plateforme de discussion dans ces domaines. Cette Conférence examinera aussi les mesures à prendre pour la mise en œuvre d'actions pratiques et opérationnelles de gestion.

Les résultats des débats qui auront lieu durant la Conférence devraient constituer un guide pour les parties prenantes dans la gestion de ces ressources « invisibles ».

Cet événement marque la fin de la première phase du Programme ISARM et le début de la deuxième. Le moment est donc propice à la réflexion sur les défis et les nouvelles directions à prendre dans le but d'une bonne gestion et d'un développement durable des aquifères transfrontaliers.

Information sur le Programme ISARM (en anglais): <http://www.isarm.net>

Texte de la résolution de l'AG de l'ONU (en anglais):

[http://www.unesco.org/water/ihp/pdf/](http://www.unesco.org/water/ihp/pdf/Transboundary_Aquifers-Managing_a_Vital_Resource.pdf)

[Transboundary_Aquifers-Managing_a_Vital_Resource.pdf](http://www.unesco.org/water/ihp/pdf/Transboundary_Aquifers-Managing_a_Vital_Resource.pdf)

Texte de la résolution de l'AG de l'ONU (en français): <http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N08/478/24/PDF/N0847824.pdf?OpenElement>



Objectifs

- Présentation des résultats de la Phase I du Programme ISARM.
- Approfondissement du débat sur la gestion des aquifères transfrontaliers; concepts et approches inhérents à une gestion avisée dans des contextes divers, qu'il s'agisse de pays développés ou en développement.
- Échange d'idées sur les nouvelles directions à prendre dans la gestion des aquifères transfrontaliers, ainsi que l'élaboration de recommandations destinées à la formulation de nouvelles stratégies et d'éléments de mise en œuvre tels des directives ou des outils éducatifs.
- Examen de la contribution des principes du droit international à la gestion durable des aquifères transfrontaliers et des écosystèmes dépendants.
- Considération des avancées dans les domaines juridique et institutionnel et questions soulevées par les pratiques actuelles des États, concrétisées sous la forme de traités, d'accords, et d'autres instruments légaux de coopération.

Thèmes

- 1 Vue d'ensemble des aquifères transfrontaliers**
Inventaires régionaux et cas d'étude – Partage de données et d'information.
- 2 Gestion des aquifères transfrontaliers : Défis et opportunités**
Leçons à tirer et meilleures pratiques – Évaluation des impacts des changements globaux et climatiques sur les ressources en eau souterraine et conséquences pour la gestion des systèmes aquifères
- 3 Renforcement du cadre institutionnel et des programmes de formation**
Avancées juridiques et institutionnelles – Institutions et organisations régionales – Accords multilatéraux, coopération entre États – Besoins en formation, éducation et assistance technique – Droit de l'eau et questions environnementales – Globalisation et flux virtuel de l'eau.
- 4 Coopération dans la résolution de conflits**
Bénéfices de la coopération et impact des conflits: techniques d'anticipation des conflits, médiation préventive, négociation et résolution.

Panel de Haut Niveau

**La Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies (A/RES/63/124)
concernant " Le droit des aquifères transfrontières"
Principes généraux, Recommendations – Les voies à suivre**

Présidence de la Conférence

A. Tejada-Guibert (Directeur, a.i., Division des Sciences de l'eau de l'UNESCO)
B. Kante (Directeur, PNUE-DELCO)
S. Puri (Secrétaire Général AIH)

Panel de Haut Niveau

Présidé par
A. Szöllösi-Nagy (Recteur, UNESCO-IHE)
Ambassador C. Yamada (Ministère des Affaires Étrangères du Japon, ancien Rapporteur spécial de la Commission de droit international des Nations Unies (CDI-ONU) sur le 'Droit des aquifère transfrontières')

Comité d'organisation

A. Tejada-Guibert (Secrétaire, PHI)
A. Aureli (UNESCO-PHI)
A. Kreilhuber (PNUE)
P. Letitre (IGRAC)
M. Miletto (UN-WWAP)
R. Missotten (UNESCO-PICG)
S. Puri (Secrétaire Général, IAH)
L. Salamé (UNESCO-PCCP)

Bureaux régionaux du PHI-UNESCO
R. Al-Weshah (Caire)
A. Amani (Accra)
G. Arduino (Jakarta)
M.C. Donoso (Montévidéo)
E. Fernandez-Pulcoch (Windhoek)
Y. Filali-Meknassi (Rabat)
A. Makarigakis (Addis Abeba)
B. Neupane (New Delhi)
P. Pypaert (Venise)
J. Ramasamy (Beijing)

Comité Scientifique Consultatif

Inventaires, cas d'études, questions relatives à la gestion et à l'environnement (Thème 1 et Thème 2)

M. Ait Kadi (GWP)
L. Amore (AIH, Amérique latine)
B. Braga (ANA, Brésil)
E. Braune (University of Western Cape)
M. Campana (Oregon State University)
G. Christelis (Ministère de l'Agriculture, Namibie)
G. de Marsily (Univ. Paris VI, Acad. française des Sciences)
P. Hubert (AISH)
A. Khater (NWRC, Égypte)
R. Klingbeil (CESAO-ONU)
N. Kukuric (UNESCO/OMM IGRAC)
K. McCray (NGWA)
R. Llamas (Univ. Complutense de Madrid)
D. Pennequin (AIH, BRGM)
P. Ramoeli (SADC)
A. Rivera (Commission géologique du Canada)
O. Salem (GWA, Libye)
C. Springer (OEA)
W. Struckmeier (AIH)
O. Unver (UN-WWAP)
Y. Xu (University of Western Cape)
H. Zaisheng (University of Geosciences, Chine)
D. Zimmer (Consultant, 6e Forum Mondial de l'eau)

Renforcement des capacités, renforcement de la coopération (Thème 3 et Thème 4)

R. Ardakanian (UNW-DPC)
B. Barraqué (LATTI-ENPC, Université Paris-Est)
F. Bernardini (CEE-ONU)
P.K. Bjørnsen (PNUE-DHI)
S. Burchi (AIDA)
M. Daoudy (Université de Genève)
L. del Castillo-Laborde (Université de Buenos Aires)
J. F. Donzier (RIOB)
A. Duda (GEF-IW)
G. Eckstein (Texas Tech University)
A.W. González (Ambassade d'Argentine, ONU, Vienne)
T. Jarvis (Oregon State University)
B. Kante (PNUE)
J. Lundqvist (SIWI)
A. Nicol (CME)
F. Renaud (UNU-EHS)
J. Rucks (OAS)
R.M. Stephan (Consultante, UNESCO-PHI)
B.M. Taal (AMCOW)
A. Tanzi (Université de Bologne)
P. van der Zaag (UNESCO-IHE)
R. Varady (University of Arizona)
P. Wouters (Centre UNESCO PHI-HELP, Dundee)
M. Zeitoun (University of East Anglia)



**"One Water",
mis en scène par Ali Habashi,
sera projeté durant la Conférence**

Pré-enregistrement

Date limite pour le pré-enregistrement: **30 janvier 2010**

Le nombre de participants **sera limité à 200**

Pour le pré-enregistrement,
les participants devront **envoyer un email** à
ISARM2010@unesco.org

**Les informations suivantes doivent être renseignées
dans le courrier de pré-enregistrement**

Civilité (M/Mme/Mlle)

Nom

Institut/Organisation/Compagnie

Adresse postale

Fax

Email

Téléphone

Je prévois de faire une présentation dont le sujet est lié au thème numéro ...

Je prévois d'assister à la Conférence

Je souhaite soumettre un poster qui sera aussi disponible en format électronique (pour inclusion dans les Actes de la Conférence)

**Il n'y a pas de frais
pour l'inscription à cette Conférence**

Appel à participation et soumission de résumés

L'expérience montre qu'une approche pluridisciplinaire est essentielle dans la gestion des aquifères transfrontaliers. Les scientifiques, fonctionnaires, chercheurs en sciences sociales, économistes du développement, administrateurs, décideurs, agents gouvernementaux ou autres, qui sont en charge des questions liées aux aquifères transfrontaliers, et qui souhaitent faire une présentation lors de la Conférence, sont invités à y participer et à soumettre des résumés. Chaque résumé doit être rédigé en anglais ; il tiendra sur une page et devra inclure le nom de l'auteur, son affiliation, son adresse, et les mots clés associés, et se référer à l'un des sujets des thèmes de la Conférence.

Le Comité Scientifique Consultatif fera une sélection

parmi les résumés et demandera aux auteurs la préparation de contributions complètes. Les actes de la Conférence incluront les communications acceptées.

La notification d'acceptation de présentation aux auteurs sélectionnés aura lieu fin mai 2010. Les contributions finales ne dépasseront pas les 6 pages, et cette limitation est de 3 pages pour les posters (tables, figures et références incluses).

Les participants sont invités à soumettre leur résumé avant le 30 mars 2010 à l'adresse suivante :

ISARM2010@unesco.org

Organisation

- La Conférence se tiendra au Siège de l'UNESCO à Paris (France), du 6 au 8 décembre 2010.
- La langue de travail de la Conférence sera l'anglais.
- Une aide aux frais de transport pourra être accordée à un nombre limité de participants des pays en développement dont les contributions auront été acceptées par le Comité Scientifique Consultatif.

Dates à retenir

- Date limite de soumission des résumés: **30 mars 2010**
- Courriers d'acceptation: **30 mai 2010**
- Deuxième circulaire d'information : **30 Juin 2010**
- Enregistrement: **5 septembre 2010**

La deuxième circulaire d'information sera diffusée en juin 2010 et présentera les détails du programme.

Informations:

Programme Hydrologique International (PHI)
UNESCO/Division des Sciences de l'eau (SC/HYD)
1 rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
France

Tél: (+33) 1 45 68 40 39 11/40 99

Fax: (+33) 1 45 68 58 11

Email: isarm2010@unesco.org

Toutes ces informations
sont disponibles sur

<http://www.isarm.net>

Site web du PHI de l'UNESCO :

http://www.unesco.org/water/ihp/index_fr.shtml